

La gestion du DIF

« Une bombe à retardement pour les entreprises »

Ce dispositif permet aux salariés de se constituer un contingent d'heures de formation à utiliser à leur initiative, après accord de l'employeur sur le choix de l'action de formation.

La négociation entre l'employeur et le salarié sur le choix de la formation et les modalités de mise en œuvre est un moment clé : elle peut permettre la mise en adéquation du projet individuel du salarié avec le projet de développement de l'entreprise et les priorités définies par l'accord de branche ou interprofessionnel.

ATTENTION ! le DIF existe depuis mai 2004. Les crédits formations de vos salariés s'accumulent (60 heures pour un CDI à fin 2007). Ne prenez pas le risque qu'un grand nombre de vos salariés soldent leur crédit formation au bout de 6 ans et simultanément. ANTICIPER LA GESTION DU DIF.

Les questions à se poser

- Quelles sont les conditions de financement du rôle pédagogique du DIF ?
- S'effectue-t-il hors ou pendant le temps de travail ?
- Comment le salarié est-il rémunéré ?
- Dans quel délai donner une réponse au salarié ?
- Comment organiser le suivi administratif et financier du DIF ?

Répondez avec votre PAIE SAGE

Gérer **simplement** votre DIF avec le DIF PILOTE de votre PAIE SAGE

Le DIF PILOTE de la PAIE SAGE vous permet de répondre à l'obligation de tracer les échanges DIF dans l'entreprise. Toutes les informations permettant de gérer le DIF se trouve dans votre paie :

- Le suivi des demandes de formation formulées dans le cadre du DIF
- La traçabilité des échanges entre le salarié et l'employeur
- L'anticipation des renouvellements de demandes
- L'anticipation des futurs départs en formations, des CIF
- Le tableau de bord permettant l'édition du suivi des demandes de formation des salariés
- L'état de suivi du DIF
- La lettre d'information annuelle du DIF par salarié (**Attention ! chaque année, votre entreprise devra informer par écrit le salarié de ses droits acquis**)
- La gestion de l'allocation de formation allouée au salarié

DFC ENGINEERING et Michel CHICAYA sont à votre service pour mettre en application la gestion du DIF avec votre paie et votre plan de paie SAGE.